

SAINT-MELANY

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL N°47 du jeudi 22 Mai 2025

- Présents: Didier Piolat, Lorraine Chénot, Paul Arnaud, Vincent Guillo, Lucy Renault, Arlette Obry.
- Conseillers ayant donné un pouvoir : Fanny Waldschmidt à Vincent Guillo, Barbara De Schepper à Lorraine Chenot.
- Conseillers excusés: Damien Petit., Roger Lombardot , Lois Coltel

Secrétaire de séance: Vincent Guillo.

1. Compte-rendu du précédent conseil

Le compte rendu du conseil municipal n° 46 du 11 Avril 2025 comporte certaines erreurs :

§ 2. remplacé par :

Présentation du CFU du budget principal par Paul Arnaud

Vote: 8 voix pour.

Présentation du CFU du budget de l'eau par Paul Arnaud

Vote: 8 voix pour.

Présentation du CFU du budget de Miaille par Paul Arnaud

Vote: 8 voix pour.

2. Tarifs de l'eau à compter du 15 Juin 2025

Compte tenu des investissements effectués sur les réseaux de la commune et de la nécessité d'équilibrer le budget de l'eau, il est proposé de:

Porter le tarif d'hiver à 0,66 € HT le m3 et le tarif d'été à 2,67 € HT le m3 (env + 5%) et de modifier le tarif de l'abonnement qui passera à 124 € annuel. (env + 3,3%)

N.B. L'abonnement à l'eau potable de la commune n'a pas été augmenté depuis 2015...

Vote: 8 voix pour.

3. Augmentation des loyers des logements communaux.

Le conseil municipal décide d'une augmentation de 1,4% des loyers pour les logements communaux à partir du 1^{er} juillet 2025. calculée selon les indices INSEE des 1^{er} trimestres des années 2024 et 2025. (sauf close particulière du bail)

Vote: 7 voix pour, 1 abstention.

4. Subvention d'équipement commune de Lablachère pour la pelouse du stade de la Raze et la construction du Pumptrack

La commune de Lablachère a sollicité une contribution financière à toutes les communes de la Beaume Drobie pour la réalisation d'un pumptrack et la réfection de la pelouse du stade de la Raze.

Il est demandé à la commune de Saint Mélanie :

- pour le Pumptrack : 382 € au total scindé en deux (un premier versement sur 2024 puis un dernier sur 2025)

-pour la pelouse : 798 € au total scindé en deux (un premier versement sur 2025 puis un dernier sur 2026)

Vote: 8 voix pour.

.../...

5. Durée d'amortissement de la subvention d'équipement de la pelouse du stade de la Raze de Lablachère.

Montant 159.60 € sur 5 ans à partir du 1^{er} janvier 2027.

Vote: 8 voix pour.

6. Durée d'amortissement de la subvention d'équipement du pumtrack de Lablachère.

Montant 76.40 € sur 5ans à partir du 1^{er} janvier 2026.

Vote: 8 voix pour.

7. Validation du règlement du marché de producteurs de St-Mélany

Compte tenu de l'envergure plus importante prise par le marché hebdomadaire de producteurs de St-Mélany, la commune a décidé de réglementer son activité et de créer une **commission du marché** qui aura la charge de gérer les différentes questions posées par les exposants et les utilisateurs de ce marché et d'organiser son bon déroulement. En outre ce marché n'avait aucun statut officiel et cette situation devait être régularisée. Un règlement a donc été rédigé et est soumis à connaissance et à approbation des membres du conseil. Ce règlement sera prochainement porté à la connaissance de tous, disponible en mairie et diffusé sur la lettre d'information.

La commission est composée de 5 membres, les représentants de la commune sont: M le Maire, Didier Piolat et deux représentants du conseil : Lorraine Chénot, Vincent Guillo. Les deux représentants des exposants seront désignés ultérieurement entre eux par cooptation.

Vote: 8 voix pour

8. Subvention exceptionnelle pour la fête de la musique

Les quatre communes de la vallée de la Drobie se sont associées par l'intermédiaire de leurs associations locales pour organiser une fête de la musique tournante.

Cette année, c'est l'association *les indompnac* qui accueille cet événement le 21 Juin à Dompnac et en est le principal organisateur aidé des trois autres associations (les gratte lauzes, Sablière.com et les épicurieux.)

Une subvention de 150 € est donc accordées aux Indompnac pour cet évènement

Vote: 8 voix pour

QUESTIONS DIVERSES

Présentation par Lorraine Chénot du CPTS sud Ardèche Cévennes (Commission du Plan Territorial Santé). Une information sur les activités et services de cette commission sera faite prochainement sur la lettre d'information.